



Bourse Uemoa

La BRVM ouvre sa séance du Jour
La Bourse Régionale des valeurs mobilières (BRVM) ouvre sa séance de cotation du jour ... • (Page 07)

SpaceX

Elon Musk, l'homme qui valait 1 000 milliards de dollars !

SpaceX a défié les attentes avec une entrée en Bourse spectaculaire. L'action a grimpé de 19,22%, atteignant 160,95 dollars et faisant ... • (Page 08)

Sur un marché encore fragile So Bio cible les jeunes consommateurs

La consommation du bio repart mais reste sous la menace du pouvoir d'achat alors que les produits bio restent perçus comme trop chers par 87 % des acheteurs... • (Page 08)

Appel à candidatures

Prix de la Recherche 30 ans de la BRVM

• (Page 03)

Secteur privé

La CCET et la BOAD facilitent l'accès aux financements

La Chambre de Commerce Européenne au Togo (CCET) et la Banque Ouest Africaine de Développement ... • (Page 02)

Marché financier régional

Le Togo mobilise 38,5 milliards FCFA au-delà de ses objectifs

Le Togo a réalisé une nouvelle performance sur le marché financier régional de l'UMOA en levant 38,5 milliards FCFA, soit davantage ... • (Pages 04)

Afrique de l'Ouest Faire progresser la numérisation de la TVA

Le Groupe de la Banque africaine de développement a organisé en avril dernier, un séminaire régional sur la numérisation de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) afin de discuter des moyens de renforcer la mobilisation des ... • (Page 06)



Billet d'avion africain

• (Page 09)

Symptôme d'un déficit d'intégration économique

Bassar

L'ANASAP prime 4 lauréats du concours « ménage de la semaine »

L'Agence nationale d'assainissement et de salubrité publique (ANASAP) a remis des prix du jeu-concours « Ménage de la semaine », le jeudi 11 juin à Bassar. ... • (Page 11)



CANALBOX

88 66

Coût de l'appel : 20FCFA

NOUVEAU !
INTERNET FIBRE RAPIDE & ILLIMITÉ
SOUSCRIVEZ EN LIGNE

SCANNEZ ICI
OU RENDEZ-VOUS SUR

Q | CANALBOX-SOUSCRPTION.CPAY.TG



Financement du secteur privé

La CCET et la BOAD facilitent l'accès aux financements

La Chambre de Commerce Européenne au Togo (CCET) et la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD) ont organisé, le 5 juin 2026 à Lomé, une rencontre d'échanges destinée à mieux faire connaître aux entreprises les mécanismes de financement disponibles pour soutenir leurs projets d'investissement et leur croissance.

● Wilson Lawson

Rencontre pour faciliter l'accès aux financements. La Chambre de Commerce Européenne au Togo et la Banque Ouest Africaine de Développement ont réuni, le vendredi 5 juin 2026 à l'hôtel ONOMO Hotel Lomé, des représentants du secteur privé autour d'une rencontre consacrée aux mécanismes et opportunités de financement des entreprises. Organisée en partenariat entre les deux institutions, cette initiative visait à permettre aux membres de la CCET de mieux comprendre les solutions financières proposées par la BOAD, les conditions d'accès à ces ressources ainsi que les perspectives de collaboration susceptibles de soutenir leurs projets de développement. À travers cette démarche, les organisateurs entendent contribuer à réduire les obstacles liés au financement, souvent considérés comme l'un des principaux défis auxquels sont confrontées les entreprises, en particulier les petites et moyennes entreprises.

Des secteurs stratégiques au cœur des priorités

Au cours de la rencontre, les équipes de la BOAD ont présenté les principales orientations de la banque en matière d'appui au secteur privé ainsi que



les différents dispositifs de financement disponibles. Les échanges ont porté sur plusieurs secteurs jugés prioritaires pour la transformation économique de l'espace UEMOA. Il s'agit notamment des infrastructures et de l'économie numérique, de l'énergie et des ressources naturelles, de l'agriculture et de l'agro-industrie, ainsi que des domaines de la santé, de l'éducation et de l'immobilier. Les participants ont également été informés des opportunités offertes dans les domaines du développement durable et de la finance climat, des secteurs qui occupent une place croissante dans les stratégies d'investissement des institutions financières de développement.

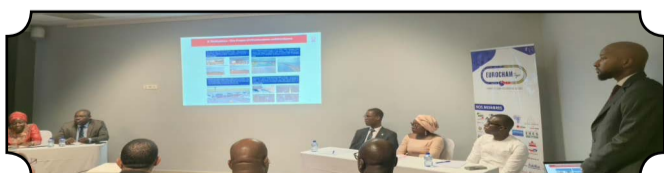
Un accent particulier sur les PME et les projets d'investissement

La rencontre a permis de mettre en lumière plusieurs instruments destinés à faciliter l'accès des entreprises aux ressources financières. Les responsables de la BOAD ont notamment présenté les mécanismes de cofinancement

ainsi que les lignes de refinancement spécialement dédiées aux PME et PMI. Les discussions ont également porté sur les dispositifs d'accompagnement technique permettant d'améliorer la préparation, la structuration et la mise en œuvre des projets d'investissement. Cette approche vise à renforcer la capacité des entreprises à présenter des projets bancables répondant aux critères des institutions financières et des partenaires au développement.

Favoriser l'investissement et la croissance durable

Au-delà de la présentation des produits financiers, cette rencontre a constitué un cadre de dialogue direct entre les entreprises et l'une des principales institutions de financement du développement de la sous-région. L'initiative illustre la volonté commune de la CCET et de la BOAD de renforcer les liens entre les acteurs économiques et les mécanismes de financement disponibles afin de stimuler l'investissement privé. Dans un contexte marqué par la recherche de nouveaux relais de croissance et par les défis liés à la compétitivité des entreprises, le rapprochement entre les institutions financières et le secteur privé apparaît comme un levier essentiel pour soutenir l'innovation, la création d'emplois et le développement durable. À travers cette rencontre, la CCET et la BOAD réaffirment ainsi leur engagement en faveur d'un environnement économique plus dynamique, capable de favoriser l'émergence de projets structurants et de contribuer à une croissance inclusive au sein de l'espace Union économique et monétaire ouest-africaine.



AUX DÉCIDEURS ...

Djamdè ou le pari du Togo de demain

À Djamdè, dans la préfecture de la Kozah, le gouvernement togolais n'a pas simplement tenu un séminaire de réflexion. Il a posé les jalons d'une ambition nationale qui dépasse les échéances politiques immédiates pour se projeter à l'horizon 2040. Derrière les échanges techniques et les analyses sectorielles se dessine une question fondamentale : comment transformer durablement l'économie togolaise pour offrir davantage d'opportunités, de prospérité et de bien-être aux populations ?

Le choix des thèmes abordés lors de cette retraite gouvernementale n'est pas anodin. Alors que de nombreux pays cherchent encore la formule idéale pour accélérer leur développement, le Togo semble avoir identifié deux leviers essentiels : le capital humain et la performance de l'État. Deux piliers souvent évoqués dans les stratégies de développement, mais dont la mise en œuvre reste le véritable défi.

L'accent mis sur le capital humain constitue sans doute l'un des enseignements majeurs de ce séminaire. Les infrastructures, les investissements et les réformes économiques demeurent indispensables, mais aucun pays n'a réussi sa transformation sans une population formée, qualifiée et capable d'innover. Le constat dressé à Djamdè est clair : l'inadéquation entre certaines formations et les besoins du marché du travail continue de freiner l'insertion professionnelle des jeunes et la compétitivité de l'économie.

Dans un contexte mondial marqué par les mutations technologiques, la digitalisation et l'émergence de nouvelles filières économiques, le développement des compétences n'est plus une option. Il devient une condition de survie économique. Former davantage, mais surtout former mieux, en lien étroit avec les besoins des entreprises et des secteurs porteurs, apparaît comme une priorité absolue.

L'intervention d'Ousmane Diagana est venue conforter cette vision. Son rappel selon lequel aucun pays n'a réussi sa transformation sans investir massivement dans l'éducation et les compétences résonne comme une vérité universelle. Le soutien réaffirmé de la Banque mondiale témoigne également de la crédibilité des réformes engagées par le Togo ces dernières années.

Mais le capital humain, à lui seul, ne suffit pas. Encore faut-il disposer d'institutions capables de transformer les ambitions en résultats. C'est tout le sens des discussions consacrées à la performance de l'action publique. Une administration efficace, coordonnée et redevable constitue le moteur indispensable de toute politique de développement. Les meilleures stratégies demeurent lettre morte lorsqu'elles ne sont pas accompagnées de mécanismes rigoureux de mise en œuvre, de suivi et d'évaluation.

Le mérite du séminaire de Djamdè est précisément d'avoir cherché à relier ces différents enjeux. Développement des compétences, réformes institutionnelles, attractivité économique, financement et gouvernance ne sont pas des chantiers isolés. Ils participent d'une même dynamique de transformation.

L'ambition affichée de doubler le niveau de vie moyen des Togolais d'ici 2040 est audacieuse. Elle ne pourra être atteinte que par une croissance forte, inclusive et durable. Elle exigera également de la constance dans les réformes, de la mobilisation des acteurs publics et privés, ainsi qu'une capacité permanente d'adaptation aux évolutions du contexte international.

Djamdè pourrait ainsi marquer un tournant. Non pas parce que toutes les réponses y ont été trouvées, mais parce qu'une conviction forte semble désormais partagée : la transformation du Togo ne dépendra pas uniquement des ressources dont dispose le pays, mais surtout de sa capacité à investir dans son peuple et à construire un État toujours plus performant au service du développement. C'est là que se joue véritablement le pari du Togo de demain.

M.T

Le Togo en chiffres

DEMOGRAPHIE

	Pays	Afrique de l'Ouest	Afrique subsaharienne
Population (NU, 2023)	9,3 M	446 M	1,2 Md
Taux de croissance démographique (NU, 2023)	2,3%	2,3%	2,6%
Population en 2050 (estimations NU, 2023)	15,6 M	735 M	2,1 Mds
Taux de fertilité (NU, 2023)*	4,2	4,4	4,3
Mortalité infantile des enfants de moins de 1 an (NU, 2023)**	41	60	48
Taux de natalité chez les femmes âgées de 15 à 19 ans (2023, NU)***	77,1	91,2	94,4
Part de la population âgée de moins de 15 ans (NU, 2023)	39,9%	41,5%	41%
Espérance de vie à la naissance (NU, 2023)	52,7 ans	58,3 ans	62,1 ans
Part de la pop. urbaine (NU, 2023)	44,5%	49,5%	43,1%

* Nombre d'enfants par femme. ** Nombre de décès pour 1000 enfants. *** Nombre de naissances pour 1000 femmes.

● Source : tresor.economie.gouv.fr



APPEL A CANDIDATURES

POUR LE PRIX DE LA RECHERCHE DU

30^e ANNIVERSAIRE DE LA BRVM

1. CONTEXTE

La mise en place de la Bourse Régionale des Valeurs Mobilières (BRVM) s'est réalisée en plusieurs étapes allant de la signature du Traité constituant l'UMOA le 14 novembre 1973, en passant par sa création le 18 décembre 1996, jusqu'au démarrage de ses activités le 16 septembre 1998. Les principes qui ont été retenus pour sa mise en place obéissent à la fois au souci de conformité aux standards internationaux et à celui de son adaptabilité à l'environnement socio-économique de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA). Dès sa création, il s'est agi de créer un marché régional unique, crédible, moderne et résilient, dans un environnement économique et institutionnel marqué par une intégration économique naissante.

La BRVM, Bourse unique pour les huit (8) pays de l'UEMOA (Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Guinée-Bissau, Mali, Niger, Sénégal, Togo), est ainsi à la fois un succès politique, institutionnel et technique. Il s'agit de la première expérience mondiale de bourse régionale, démutualisée, totalement intégrée et entièrement électronique.

A travers (i) des réformes continues, notamment au niveau opérationnel et réglementaire, ainsi que (ii) des actions de développement et de promotion, la BRVM a su évoluer pour répondre aux exigences des Etats, des Organisations sous-régionales, des entreprises privées et des investisseurs. Les réformes en cours visent essentiellement à : *approfondir le marché avec de nouvelles émissions et surtout dans la finance durable ; gérer les risques avec le marché des dérivés ; optimiser les rendements grâce à de nouveaux indices ; renforcer la liquidité du marché secondaire par des réformes aussi bien au niveau de sa microstructure que sur le volet réglementaire ; poursuivre les efforts sur la digitalisation des services, l'élargissement de l'offre aux PME et aux start-up particulièrement dans la finance technologique et l'intégration plus poussée avec les autres bourses africaines avec des opérations transfrontalières d'envergure.*

Toutes ces initiatives ont permis de repositionner durablement la Place financière de l'UEMOA sur la carte des marchés émergents et la BRVM, pendant trois décennies, s'est affirmée comme un pilier essentiel dans la mobilisation de l'épargne et le financement des Etats, des entreprises et des projets structurants, ainsi que dans l'accroissement des revenus des épargnants : *pour rappel, depuis sa création, ce sont plus de 26 000 milliards de FCFA qui ont été mobilisés sur le marché financier régional ; sur les 12 dernières*

années, plus de 5 500 milliards de FCFA ont été réinjectés dans l'économie à travers les paiements de dividendes des sociétés cotées et des intérêts sur les obligations cotées ; la BRVM est la 5^e Bourse africaine avec une capitalisation boursière de 16 819,28 milliards de FCFA¹.

A l'occasion de la célébration de ses 30 ans, la BRVM affirme son ambition de devenir, au terme des 30 prochaines années, une bourse verte, digitale, disruptée et complète. Cela passe par la vision, à l'horizon 2030, d'« Être une bourse transformée au service du financement durable et inclusif. »

C'est dans cette dynamique que s'inscrit le lancement du Prix de la Recherche du 30^e anniversaire de la BRVM, destiné à encourager la recherche scientifique sur les enjeux touchant le développement de la Bourse Régionale.

2. OBJECTIFS DU PRIX

L'objectif du prix est de récompenser une production scientifique de qualité sur les problématiques de la BRVM. Plus spécifiquement, le prix vise à :

- Encourager la recherche académique et appliquée touchant les enjeux du marché financier régional ;
- Stimuler la production de travaux originaux sur des problématiques liées au développement de la BRVM et du marché financier de l'UEMOA ;
- Renforcer les liens entre le monde académique, les professionnels et les institutions du marché ;
- Renforcer et valoriser l'expertise en recherche académique des chercheurs de la sous-région.

3. THEMATIQUES PROPOSEES

Les candidats sont invités à soumettre des travaux portant notamment sur les axes suivants, sans s'y limiter :

- Anomalies de marché, conditions économiques et prédiction des rendements boursiers ;
- Développement du marché financier et inclusion financière ;
- Intégration des Bourses en Afrique ;
- Innovation financière et digitalisation des opérations de marché (fintech, blockchain, tokenisation, IA) ;

- Gouvernance des entreprises cotées ;
- Produits financiers et diversification des instruments cotés en bourse ;
- Régulation, transparence, stabilité et sécurité des marchés ;
- Finance durable et investissements ESG ;
- Inclusion financière et culture boursière des couches vulnérables (femmes, jeunes) ;
- Financement des PME et des start-up par la Bourse ;
- Capitaux privés et sortie par la bourse ;
- Stabilité financière et gestion des risques ;
- Microstructure des marchés financiers et boursiers ;
- Gestion d'actifs ;
- Financement à long terme via les marchés ;
- Liquidité des marchés ;
- Valorisation des instruments financiers.

4. SOUMISSION DES CANDIDATURES

Ce concours est ouvert à tous les chercheurs travaillant sur les problématiques liées au marché financier, au marché boursier et à l'innovation financière dans l'UEMOA.

Le dossier de candidature doit comprendre :

- Un **rapport de recherche original** rédigé suivant les normes en la matière ;
- Le rapport devra comporter un **résumé** (« **abstract** ») ;
- Un **CV détaillé** des auteurs ;
- Une **déclaration sur l'honneur** des auteurs attestant du degré d'utilisation de l'Intelligence Artificielle (IA) pour la production du rapport.

Les documents devront être au format **Word** ou **PDF**.

La langue de rédaction devra être le **français**.

Les travaux peuvent être de nature théorique ou empirique, et porter sur des sujets d'intérêt pour le marché financier régional de l'UEMOA.

Les candidatures doivent être soumises par courriel à l'adresse :

prixrecherchebrvm30ans@brvm.org, avec en objet : « **Prix de la Recherche, 30 ans de la BRVM** ».

5. DATES IMPORTANTES

- Lancement de l'appel à candidatures : **15 juin 2026** ;
- Date limite de réception des candidatures : **15 octobre 2026** ;
- Annonce des résultats du concours : **15 novembre 2026** ;
- Cérémonie officielle de remise du Prix : **18 décembre 2026**.

6. PROCESSUS ET CRITERES D'EVALUATION

Un **comité scientifique** composé de huit (8) éminents spécialistes de la finance, coprésidé par le **Professeur Issouf SOUMARÉ**, professeur titulaire de finance à l'Université Laval au Canada, et le **Docteur Edoh Kossi AMÉNOUNVÉ**, Directeur Général de la BRVM, évaluera les candidatures.

Les candidatures reçues seront évaluées conformément aux critères d'évaluation suivants :

- **Pertinence du sujet** par rapport aux objectifs du Prix (**éliminatoire**) ;
- **Originalité** du sujet traité par rapport à la littérature existante ;
- **Clarté dans la rédaction** du rapport de recherche ;
- **Qualité scientifique** ;
- **Pertinence des recommandations** (si applicable).

Marché financier régional

Le Togo mobilise 38,5 milliards FCFA au-delà de ses objectifs

Le Togo a réalisé une nouvelle performance sur le marché financier régional de l'UMOA en levant 38,5 milliards FCFA, soit davantage que les 35 milliards FCFA recherchés. L'opération a suscité un fort intérêt des investisseurs, confirmant la confiance accordée à la signature du pays.

● Junior Aredola

Opération largement sursouscrite. Le Togo a conclu avec succès, le vendredi 12 juin, une nouvelle émission de titres publics sur le marché financier régional de l'Union monétaire ouest-africaine. Alors que le Trésor public recherchait 35 milliards FCFA, l'opération a permis de mobiliser 38,5 milliards FCFA grâce à une forte participation des investisseurs de la sous-région. Selon les résultats publiés par UMOA-Titres, les soumissions ont atteint un montant global de 89,4



milliards FCFA. Ce niveau de participation correspond à un taux de couverture de 255,45 %, traduisant un intérêt soutenu du marché pour les titres émis par le Togo.

Des obligations émises sur plusieurs maturités

Les ressources mobili-

sées proviennent d'une émission d'Obligations Assimilables du Trésor (OAT) portant sur différentes échéances. Le Trésor togolais a retenu les offres correspondant à un montant total de 38,5 milliards FCFA sur des maturités de 3, 5 et 7 ans. Les taux d'intérêt appliqués s'établissent respectivement à 6,15 %

pour les obligations à trois ans, 6,35 % pour celles à cinq ans et 6,50 % pour les titres à sept ans. Cette diversification des maturités permet à l'État de répondre à ses besoins de financement tout en optimisant la gestion de sa dette publique sur le moyen et le long terme.

Près de 40 % de l'objectif annuel déjà atteint

Cette nouvelle levée de fonds renforce les capacités de financement du gouvernement pour la mise en œuvre de ses programmes de développement et de ses investissements publics. Avec cette opération, le montant total mobilisé par

le Togo sur le marché financier régional depuis le début de l'année atteint désormais 181,5 milliards FCFA. Ce niveau représente 39,2 % de l'objectif annuel de financement fixé à 463 milliards FCFA. Le pays dispose ainsi d'une avance significative dans l'exécution de son programme de mobilisation des ressources pour l'année en cours.

La confiance des investisseurs se confirme

La forte sursouscription enregistrée lors de cette émission témoigne de la confiance des investisseurs envers l'économie

togolaise et la gestion de ses finances publiques. Depuis plusieurs années, le Togo recourt régulièrement au marché financier régional pour financer ses projets d'infrastructures, soutenir ses investissements stratégiques et accompagner la mise en œuvre de ses politiques de développement. Le succès de cette nouvelle opération confirme l'attractivité de la signature togolaise auprès des investisseurs de l'espace UMOA et illustre la capacité du pays à mobiliser des ressources importantes dans des conditions favorables pour poursuivre ses ambitions économiques et sociales.

Gouvernance climatique

Le Togo renforce son dispositif de transparence

Réunis à Lomé les 9 et 10 juin 2026, représentants de l'administration, chercheurs, société civile et partenaires techniques examinent trois études stratégiques destinées à renforcer la transparence, l'inclusion et l'efficacité de l'action climatique du Togo dans le cadre de ses engagements internationaux.

● Junior Aredola

Plus de trois décennies d'engagement dans la lutte contre les changements climatiques. Depuis plus de trente ans, le Togo s'inscrit dans la dynamique mondiale de lutte contre les changements climatiques. Le pays a successivement adhéré à plusieurs instruments internationaux majeurs, notamment la Convention-Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques en 1995, le Protocole de Kyoto en 2004 et l'Accord de Paris en 2017. Ces engagements se traduisent par l'élaboration régulière de communications nationales, de rapports bien-



Trois études stratégiques au cœur des échanges

Les travaux portent sur la validation de trois études jugées essentielles pour améliorer la gouvernance climatique et répondre aux exigences internationales de transparence. La première étude est consacrée à l'intégration du genre dans les rapports biennaux de transparence et les communications nationales. Elle vise à mieux prendre en compte les impacts différenciés des changements climatiques sur les femmes et les hommes et à promouvoir des politiques plus inclusives. La deuxième étude actualise les circonstances nationales et les dispositifs institutionnels liés à la gouvernance climatique. Elle permet d'évaluer les progrès accomplis par le pays tout en identifiant les défis qui subsistent pour renforcer l'efficacité des mécanismes de coordination et de suivi. La troisième étude s'intéresse à l'engagement des

parties prenantes et au mécanisme de règlement des griefs. Cet outil vise à garantir une participation plus large des acteurs concernés et à offrir des mécanismes de résolution équitables en cas de différends liés aux actions climatiques.

Des exigences accrues en matière de suivi et de rapportage

Lors de la cérémonie d'ouverture, le Directeur de cabinet représentant le ministre chargé de l'environnement a rappelé l'importance de la transparence dans la mise en œuvre des engagements climatiques. Selon lui, l'Accord de Paris impose désormais aux États des obligations renforcées en matière de suivi, de rapportage et de vérification des actions climatiques. Dans ce contexte, la production de données fiables, transparentes et inclusives constitue un

levier essentiel pour orienter les politiques publiques et améliorer l'efficacité des interventions.

Une ambition nationale soutenue par un nouveau cadre juridique

Le renforcement de la gouvernance climatique s'inscrit dans une vision plus large portée par les autorités togolaises. Face aux

défis liés à la résilience climatique, à la gestion durable des ressources naturelles et à la transition vers une économie sobre en carbone, le gouvernement a multiplié les initiatives ces dernières années. Cette volonté s'est notamment matérialisée par l'adoption de la loi n° 2025-006 du 14 avril 2025 sur la lutte contre les changements climatiques.

Ce texte constitue désormais le principal cadre juridique de l'action climatique nationale. La loi renforce les mécanismes institutionnels, facilite la planification et le suivi des politiques publiques et crée des conditions favorables à la mobilisation des financements, des technologies et des partenariats nécessaires à la transition climatique du pays.

Cours des devises du lundi 15 juin 2026

DEVISE	ACHAT	VENTE
Euro	655,957	655,957
Dollar us	561,750	568,750
Yen japonais	3,500	3,560
Livre sterling	755,750	762,750
Franc suisse	709,500	715,500
Dollar canadien	400,750	407,750
Yuan chinois	82,750	84,500
Dirham Emirats Arabes Unis	152,500	155,250

Source: BCEAO



FIPE UEMOA

WEST AFRICA ECO FORUM

FORUM

INTERNATIONAL DE LA PRESSE ECONOMIQUE
DE L'AFRIQUE DE L'OUEST

SENEGAL - DAKAR

24, 25 et 26 JUIN 2026



Afrique de l'Ouest

Faire progresser la numérisation de la TVA

Le Groupe de la Banque africaine de développement a organisé en avril dernier, un séminaire régional sur la numérisation de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) afin de discuter des moyens de renforcer la mobilisation des ressources nationales et d'améliorer l'efficacité du système fiscal en Afrique de l'Ouest.



● Vivien Atakpabem

Ce séminaire hybride, intitulé « Favoriser une conformité plus intelligente en matière de TVA : innovations et collaboration régionale en Afrique de l'Ouest », s'est tenu au siège de la Banque à Abidjan avec le soutien du gouvernement japonais dans le cadre de la subvention pour le développement des politiques et des ressources humaines (PHRDG). Il a réuni plus de 230 participants issus des gouvernements, d'institutions régionales, du secteur privé et de la Banque africaine de développement, présents physiquement ou en ligne. Dans un contexte mondial marqué par des contraintes budgétaires croissantes et un déclin progressif de l'aide extérieure, les participants ont souligné l'importance de la mobilisation des ressources nationales pour soutenir le développement. La taxe sur la valeur ajoutée (TVA) représente environ 30 % des recettes fiscales dans de nombreux pays africains, ce qui en fait un élément clé, malgré son efficacité relativement faible, estimée à environ 36 %. En ouvrant le séminaire, M. Lamin Barrow, directeur général pour l'Afrique de l'Ouest au sein du Groupe de la Banque africaine de développement, a souligné que la numérisation de la TVA représente bien plus qu'une simple réforme administrative. Il a noté qu'elle contribue à améliorer la transparence, à renforcer la confiance entre les gouvernements et les contribuables, et à accroître l'efficacité du recouvrement des recettes. S'exprimant au nom du gouvernement japonais,

M. Tomoki Nakai, directeur exécutif représentant le Japon au sein du Groupe de la Banque, a mis en avant le soutien apporté par le Japon à la mobilisation des ressources nationales par le biais de la subvention pour le développement des politiques et des ressources humaines (PHRDG), réitérant l'importance de disposer d'institutions solides, de cadres réglementaires et d'une collaboration entre les parties prenantes pour faire avancer les réformes de numérisation de la TVA. Représentant l'administration fiscale ivoirienne, M. Yaya Koné a mis en avant les réformes en cours en Côte d'Ivoire, notamment la plateforme E-Impôts et le déploiement de systèmes de facturation électronique, qui visent à améliorer la traçabilité des transactions et le respect des obligations fiscales. Les participants ont également examiné les expériences nationales illustrant l'impact de la numérisation de la TVA, en évoquant un séminaire similaire tenu en 2025 et

axé sur les expériences de l'Afrique de l'Est. Le séminaire a également souligné l'importance de la coordination régionale. La Commission de la CEDEAO a noté que la TVA représente environ 31,4 % des recettes fiscales régionales, avec un objectif de 33 %, et a présenté une initiative pilote avec la Sierra Leone axée sur l'amélioration de la perception de la TVA sur les transactions numériques transfrontalières. Le séminaire est arrivé à une conclusion partagée : la numérisation de la TVA constitue un levier essentiel pour renforcer la mobilisation des ressources nationales en Afrique de l'Ouest. Pour y parvenir, les participants ont souligné l'importance d'adopter des approches progressives et adaptées au contexte, d'investir dans les infrastructures numériques, de renforcer les capacités et de favoriser la collaboration entre les acteurs publics et privés.



Investissement

OCP veut lever 541 millions \$ pour financer sa stratégie de croissance

Cette opération est destinée à accompagner son programme d'investissement 2023-2027 et ses projets de transformation industrielle.

Le groupe Office chérifien des phosphates (OCP), leader mondial des phosphates et des engrais, prévoit de lancer une émission obligataire subordonnée perpétuelle d'un montant pouvant atteindre 5 milliards de dirhams (541 millions de dollars) sur le marché marocain, du 11 au 15 juin 2026. Réservée aux investisseurs qualifiés au sens du droit marocain, cette émission sera réalisée par CDG Capital et Attijari Finances Corp en qualité de conseillers financiers. L'opération, qui a reçu le visa de l'Autorité marocaine du marché des capitaux (AMMC), permettra notamment de renforcer les capacités de financement d'OCP tout en soutenant ses investissements liés à la transition énergétique, à l'autonomie hydrique et à la décarbonation de ses activités.

Accélérer la transition industrielle et



énergétique

Les fonds viendront alimenter le programme d'investissement 2023-2027, estimé à 13 milliards de dollars, en vue d'augmenter sa production grâce aux intrants verts. Le programme ambitionne d'accroître la capacité de production de solutions de nutrition des plantes de 15 millions de tonnes en 2025 à environ 20 millions de tonnes de produits entièrement durables d'ici 2027, grâce au développement de la mine de phosphate de Meskala et à la construction d'un complexe industriel à Mzinda. Par ailleurs, la société vise la neutralité carbone d'ici 2040, en s'appuyant sur un mix énergétique de 5 GW d'énergies propres. Cette

levée locale vient s'ajouter à une émission internationale de 1,5 milliard de dollars réalisée par OCP en avril sous forme d'obligations hybrides. L'opération a suscité un fort intérêt, avec près de 7 milliards de dollars d'ordres, soit plus de quatre fois le montant initial. Cette nouvelle mobilisation de capitaux intervient alors que la volatilité des prix des engrais et la hausse de certains coûts de production continuent de peser sur l'activité. Au premier trimestre 2026, le chiffre d'affaires du groupe s'est établi à 20,1 milliards de dirhams, contre 21,6 milliards de dirhams un an plus tôt, soit un recul en glissement annuel.

Avec Agence Ecofin

Afrique

Les grandes entreprises investissent en moyenne 2 % de leur chiffre d'affaires dans l'IA (PwC)

Le rapport souligne que les grandes entreprises africaines utilisent déjà l'IA pour générer des gains d'efficacité et une maîtrise des coûts, alors que les plus grandes opportunités qu'offre cette technologie résident dans la stimulation du CA grâce à la convergence sectorielle, la création de nouveaux modèles économiques et la conquête de nouveaux marchés mal desservis.

Les grandes entreprises africaines investissent en moyenne 2 % de leur chiffre d'affaires dans l'intelligence artificielle (IA), un niveau largement inférieur au taux de 5 % qu'affichent leurs homologues opérant dans les pays leaders en matière d'adoption de cette technologie comme les États-Unis, la Chine, l'Allemagne et la France, selon un rapport publié le vendredi 15 mai 2026 par le cabinet d'audit et de conseil PricewaterhouseCoopers (PwC). Intitulé « Decoding ROI from AI in Africa », le rapport constitue l'édition Afrique de l'enquête « PwC's AI performance study » menée auprès de 1 217 dirigeants de grandes



entreprises (chiffre d'affaires de 1 milliard USD au moins pour 76 % de l'échantillon) en Afrique, en Asie, en Europe, au Moyen-Orient, en Amérique du Nord et en Amérique du Sud. Ces entreprises, dont 91 % sont cotées en bourse, opèrent dans 25 secteurs distincts. Sur le continent africain, 85 grandes entreprises présentant ces mêmes caractéristiques ont été couvertes par l'enquête. PwC explique le faible niveau d'investissement

des grandes entreprises africaines dans l'IA par les difficultés structurelles et conjoncturelles auxquelles ces acteurs ont été confrontés ces derniers temps. Après avoir traversé des années marquées par la volatilité économique, les changements réglementaires, les contraintes infrastructurelles et les bouleversements géopolitiques, de nombreuses entreprises africaines accordent désormais une importance accrue à la résilience.

Avec Agence Ecofin

vendredi 12 juin 2026

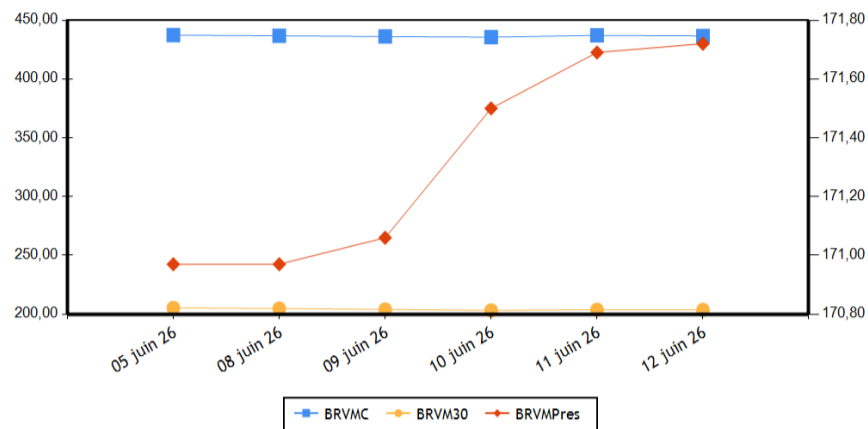
N° 109

BRVM COMPOSITE	436,60
Variation Jour	-0,09 % ↓
Variation annuelle	26,28 % ↑

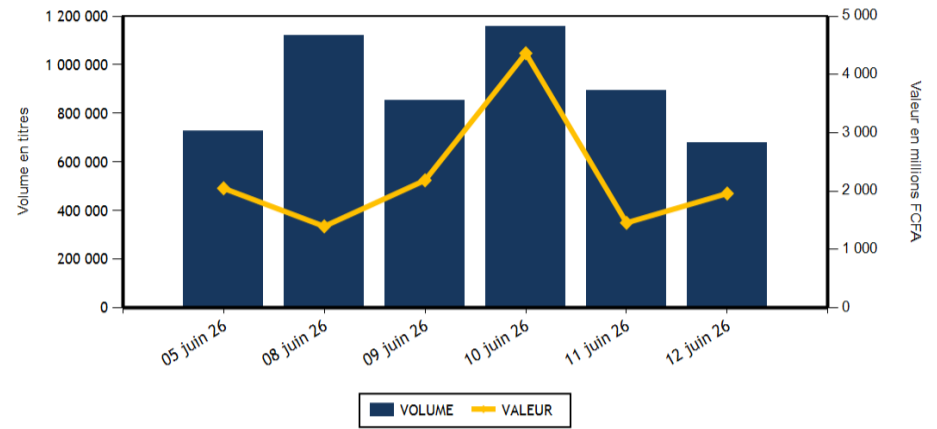
BRVM 30	203,69
Variation Jour	-0,07 % ↓
Variation annuelle	22,53 % ↑

BRVM PRESTIGE	171,72
Variation Jour	0,02 % ↑
Variation annuelle	19,04 % ↑

Evolution des indices



Volumes et valeurs transigés



Actions	Niveau	Evol. Jour
Capitalisation boursière (FCFA)(Actions & Droits)	16 819 278 896 234	-0,09 %
Volume échangé (Actions & Droits)	677 695	-23,36 %
Valeur transigée (FCFA) (Actions & Droits)	1 957 937 552	45,51 %
Nombre de titres transigés	47	0,00 %
Nombre de titres en hausse	17	-41,38 %
Nombre de titres en baisse	17	30,77 %
Nombre de titres inchangés	13	160,00 %

PLUS FORTES HAUSSES

Titres	Cours	Evol. Jour	Evol. annuelle
NEI-CEDA CI (NEIC)	2 115	4,44 %	76,25 %
SUCRIVOIRE (SCRC)	3 195	3,90 %	201,42 %
SAPH CI (SPHC)	7 685	2,47 %	-2,72 %
SOLIBRA CI (SLBC)	39 000	1,30 %	34,95 %
PALM CI (PALC)	8 780	1,09 %	8,40 %

INDICES PAR COMPARTIMENT

Base = 100 au 02 janvier 2023	Nombre de sociétés	Valeur	Evol. Jour	Evol. annuelle	Volume	Valeur	PER moyen
BRVM-PRESTIGE	12	171,72	0,02 %	19,04 %	39 561	619 051 860	12,67
BRVM-PRINCIPAL (**)	35	310,17	-0,32 %	42,51 %	638 134	1 338 885 692	16,36

INDICE TOTAL RETURN

Base = 100 au 02 janvier 2025	Nombre de sociétés	Valeur	Evol. Jour	Evol. annuelle	Volume	Valeur	PER moyen
BRVM - COMPOSITE TOTAL RETURN (**)	47	172,54	-0,03 %	29,59 %	677 695	1 957 937 552	13,81

INDICES SECTORIELS

Base = 100 au 02 janvier 2025	Nombre de sociétés	Valeur	Evol. Jour	Evol. annuelle	Volume	Valeur	PER moyen
BRVM - TELECOMMUNICATIONS	3	103,79	0,10 %	9,37 %	9 200	190 417 900	10,23
BRVM - CONSOMMATION DISCRETIONNAIRE	7	193,33	0,05 %	11,74 %	25 451	63 156 995	53,78
BRVM - SERVICES FINANCIERS	16	199,71	-0,44 %	36,92 %	536 743	1 067 809 542	13,94
BRVM - CONSOMMATION DE BASE (**)	9	281,91	0,36 %	30,47 %	30 331	432 003 790	9,94
BRVM - INDUSTRIELS	6	205,53	-0,34 %	55,32 %	62 469	140 018 915	22,66
BRVM - ENERGIE	4	154,99	0,43 %	39,74 %	6 402	26 227 640	17,28
BRVM - SERVICES PUBLICS	2	223,73	0,15 %	111,27 %	7 099	38 302 770	20,57

Indicateurs	BRVM COMPOSITE
PER moyen du marché (**)	13,81
Taux de rendement moyen du marché	6,22
Taux de rentabilité moyen du marché	6,20
Nombre de sociétés cotées	47
Nombre de lignes obligataires	212
Volume moyen annuel par séance	1 699 870,00
Valeur moyenne annuelle par séance	2 831 268 427,05

Obligations	Niveau	Evol. Jour
Capitalisation boursière (FCFA)	13 175 645 474 558	0,00 %
Volume échangé	177	-98,47 %
Valeur transigée (FCFA)	1 726 622	-98,46 %
Nombre de titres transigés	4	-66,67 %
Nombre de titres en hausse		-100,00 %
Nombre de titres en baisse		-100,00 %
Nombre de titres inchangés	4	-50,00 %

PLUS FORTES BAISSSES

Titres	Cours	Evol. Jour	Evol. annuelle
SICOR CI (SICC)	4 480	-7,05 %	35,76 %
ECOBANK TRANS. INCORP. TG (ETIT)	32	-3,03 %	39,13 %
ORAGROUP TOGO (ORGT)	2 710	-2,52 %	12,92 %
NESTLE CI (NTLC)	15 000	-2,12 %	40,85 %
TRACTAFRIC MOTORS CI (PRSC)	4 075	-1,81 %	5,16 %

Indicateurs	BRVM COMPOSITE
Ratio moyen de liquidité	21,59
Ratio moyen de satisfaction	20,05
Ratio moyen de tendance	92,84
Ratio moyen de couverture	107,71
Taux de rotation moyen du marché	0,06
Prime de risque du marché	1,49
Nombre de SGI participantes	34

SpaceX

Elon Musk, l'homme qui valait 1 000 milliards de dollars !

Vendredi, SpaceX a défié les attentes avec une entrée en Bourse spectaculaire. L'action a grimpé de 19,22%, atteignant 160,95 dollars et faisant d'Elon Musk le premier milliardaire à passer la barre des 1 000 milliards de dollars.

Le prix de l'action SpaceX a bondi de 19% vendredi à Wall Street, le géant de l'espace et de l'intelligence artificielle (IA) réussissant son entrée en Bourse hors normes. Le titre a clôturé à 160,95 dollars, soit 19,22% plus haut que le prix initialement défini par le groupe d'Elon Musk. La fortune de ce dernier a gonflé au-delà de mille milliards de dollars par la même occasion.

Des débuts stratosphériques

La société a vendu 555,6 millions d'actions de catégorie A à un prix fixe de 135 dollars, levant ainsi environ 75 milliards de dollars et valorisant SpaceX à 1 770 milliards de dollars au moment de la fixation du prix. Les souscripteurs, menés par Goldman Sachs et Morgan Stanley, conservent une option de surallocation portant sur 83,3 millions d'actions supplémentaires, ce qui pourrait porter le montant total levé à plus de 86 milliards de dollars. Au prix d'introduction, SpaceX s'est immédiatement hissée parmi les plus grandes entreprises cotées aux États-Unis. L'opération a pulvérisé le précédent record détenu par



Saudi Aramco, qui avait levé 29 milliards de dollars en 2019.

Le calcul du trillionnaire

Musk détient environ 42 % de SpaceX via une structure d'actions à deux catégories qui lui confère près de 82 % du pouvoir de vote grâce aux actions de catégorie B. Au seul prix d'introduction en bourse de 135 dollars, cette participation est valorisée à environ 866,5 milliards de dollars. En combinant ses parts dans Tesla (environ 717 millions d'actions) et ses autres actifs, Reuters et Forbes ont calculé que la fortune de Musk dépasserait 1 100 milliards de dollars dès l'ouverture des échanges vendredi. Avant l'introduction en bourse, Forbes estimait déjà sa fortune à environ 780 milliards de dollars, bien devant celle de Larry Page, co-fondateur d'Alphabet,

qui occupait la deuxième place.

Les arguments haussiers et baissiers

L'introduction en bourse suscite de vifs désaccords à Wall Street. SpaceX a affiché un chiffre d'affaires de 18,67 milliards de dollars en 2025, en hausse de 33 % sur un an, tout en enregistrant une perte nette de 4,94 milliards de dollars, ce qui place la valorisation à l'introduction à environ 100 fois le chiffre d'affaires des douze derniers mois. Des analystes optimistes ont fixé des objectifs de cours compris entre 165 et 190 dollars, invoquant la trajectoire de croissance de Starlink et l'expansion des activités en intelligence artificielle de la société, tandis que Morningstar a estimé la juste valeur à seulement 63 dollars par action.

LL (avec agences)

Sur un marché encore fragile

So Bio cible les jeunes consommateurs

La consommation du bio repart mais reste sous la menace du pouvoir d'achat alors que les produits bio restent perçus comme trop chers par 87 % des acheteurs. Résultat, les enseignes spécialisées se démènent pour fidéliser les clients, à commencer par les 18-25 ans, cible privilégiée de So Bio.

Après des années noires, la consommation de produits bio est repartie à la hausse depuis 2025. Une dynamique portée avant tout par les enseignes spécialisées telles que les réseaux Biocoop, Naturalia et La Vie Claire. Mais aussi le groupe So Bio, filiale de Carrefour, qui fédère les marques Bio c' Bon et Le Grand Panier Bio, soit 145 magasins et un millier de collaborateurs. Mais cette reprise, bien réelle, reste fragile dans un contexte économique plus que morose marqué par un ralentissement économique, une inflation qui redémarre et un risque avéré de récession. Les arbitrages des consommateurs risquent ainsi de se tendre davantage dans les prochains mois.

Le prix, premier défi du bio

Et pour affiner sa stratégie commerciale, So Bio a demandé à l'Ifop de sonder fin avril 3 500 consommateurs français sur leur perception du bio. Et le constat est clair : le bio est un label bien identifié et un Français sur deux en consomme au moins une fois par mois. Les produits les plus prisés sont les œufs, les produits pour bébé et



les fruits et légumes frais. Mais le bio n'est un critère d'achat important que pour seulement 30 % des consommateurs. Ce critère de choix arrive donc très loin derrière le goût (91 %), le prix (81 %), la composition (78 %) ou l'origine France (76 %). Et, surtout, son prix reste perçu comme trop élevé par 87 % des consommateurs. Le prix du bio est aussi le premier frein à l'achat, cité par 61 % des sondés ! Mais ceux qui décident d'acheter bio le font d'abord pour préserver leur santé (71 %).

Promotions en vue pour les 18-25 ans

Problème : ce sont ces jeunes consommateurs qui sont bien souvent les plus concernés par les contraintes de pouvoir d'achat. « Nous propose-

rons donc à partir du mois de septembre une réduction de 10 % pour les 18-25 ans dans tous nos magasins sous forme de cagnotte sur leur compte de fidélité », annonce la directrice, qui juge que « l'écart de prix doit être perçu comme raisonnable, acceptable et justifié ». L'enseigne a ainsi bloqué les prix de quatre produits largement consommés - pomme, pomme de terre, banane et salade - et s'attelle en parallèle à rajeunir l'organisation et l'image de ses magasins. So Bio souhaite aussi fidéliser les jeunes parents alors que la naissance du premier enfant est souvent un moment de bascule vers le bio. Et plus largement les consommateurs volatils qu'elle surnomme « les mixeurs ».

Avec latribune.fr

Éolien en mer

L'offensive de la dernière chance pour la France

En lançant un appel d'offres géant de 10 GW d'éolien en mer plafonné à 100 euros/MWh sur 25 ans, l'État veut relancer une filière en perte de vitesse et tenir sa trajectoire PPE3 vers 15 GW en 2035, au risque de tendre un peu plus les arbitrages industriels et budgétaires.

L'État vient de publier AO10, un appel d'offres d'environ 10 gigawatts d'éolien en mer, répartis à parts égales entre parcs posés et flottants, sur l'ensemble des façades maritimes françaises, des côtes normandes au golfe de Fos. Cet appel d'offres doit permettre à la France de passer d'environ 2 GW installés aujourd'hui à 15 à 18 GW d'ici 2035, conformément à la nouvelle programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE3), qui fixe ensuite un cap à 45 GW à l'horizon 2050. En volume, AO10



représente ainsi cinq fois la puissance déjà raccordée, l'équivalent d'une poignée de réacteurs nucléaires modernes, mais avec une production dépendante du vent et nécessitant des renforcements massifs des réseaux.

Après une décennie de débats, de recours et de lenteurs administratives, la filière française de l'éolien en mer n'a réellement pris son essor que ces dernières années, mais sans retrouver le rythme espéré. Les observatoires de l'off-

shore estiment à 7 000 à 8 000 les emplois directs fin 2024, dans l'ingénierie, la construction, la logistique portuaire ou la maintenance, mais signalent un coup d'arrêt des créations et des investissements en 2025. Plusieurs sites industriels, notamment pour les fondations, les nacelles ou les câbles, ont ajusté leurs plans de charge face à l'incertitude sur le pipeline de projets. Les retards de la PPE3 et du calendrier d'appels d'offres ont pesé sur la visibilité des acteurs, alors que les coûts de matières premières et de financement grimpaient.

Prix plafonné, prime de maintenance : le pari de l'État pour séduire les énergéticiens

Pour attirer les candidats tout en maîtrisant la facture pour le système électrique, le gouvernement a fixé un cadre économique très encadré. AO10 impose un prix moyen pondéré maximal de 100 euros par mégawattheure, garanti sur 25 ans via un contrat de complément de rémunération, soit un signal proche de celui envisagé pour les futurs réacteurs EPR2. La durée

allongée de soutien, malgré les réticences du régulateur, doit compenser en partie la hausse des coûts de construction, en particulier pour les parcs flottants, encore plus chers que les parcs posés. Pour limiter les dépenses de raccordement, l'État veut privilégier les extensions de champs déjà attribués en Bretagne Sud et en Méditerranée, ainsi que la grande zone de Fécamp, jugée moins coûteuse, qui pèse lourd dans la répartition des lots.

(Avec agences)



Le billet d'avion africain : symptôme d'un déficit d'intégration économique

Par Carmen Madjé Akakpo

Voyager entre deux capitales africaines coûte parfois plus cher qu'un vol vers l'Europe. Ce paradoxe, souvent dénoncé par les voyageurs et les opérateurs économiques, révèle les limites de l'intégration aérienne du continent. À l'heure où l'Afrique ambitionne de renforcer son marché commun et ses échanges commerciaux, la question de la connectivité aérienne apparaît plus que jamais comme un enjeu économique majeur.

A lors que les acteurs du transport aérien africain se réunissent cette semaine à Lomé pour réfléchir à l'avenir de l'aviation sur le continent, une question continue d'interpeller les voyageurs comme les économistes : pourquoi est-il parfois plus coûteux de voyager entre deux villes africaines que de rejoindre l'Europe ou le Moyen-Orient ?

À première vue, cette situation paraît paradoxale. En théorie, un trajet plus court devrait coûter moins cher qu'un trajet plus long. Pourtant, dans le secteur aérien, la distance n'est qu'un facteur parmi d'autres. Le niveau de concurrence, l'organisation du marché, la fréquence des vols, les taxes aéroportuaires et les contraintes réglementaires influencent fortement le prix final payé par le passager.

Une connectivité encore insuffisante

Malgré les progrès réalisés ces dernières années, le transport aérien africain demeure l'un des moins intégrés au monde. De nombreuses liaisons directes entre pays africains restent limi-



tées, obligeant souvent les voyageurs à effectuer des escales parfois longues et coûteuses.

Cette faible connectivité réduit les options disponibles pour les passagers et limite la concurrence entre compagnies aériennes. Or, dans toute économie de marché, une concurrence limitée tend à maintenir des prix élevés.

Le résultat est connu : voyager à l'intérieur du continent peut représenter une dépense importante pour les ménages, les entrepreneurs et les investisseurs.

Un enjeu qui dépasse le simple transport

L'aviation ne constitue pas uniquement un moyen de déplacement. Elle est également une infrastructure économique stratégique.

Lorsqu'une liaison aérienne est créée ou renforcée, elle facilite les échanges commerciaux, le tourisme, les investissements et la mobilité des talents. Les entreprises accèdent plus facilement à de nouveaux marchés. Les investisseurs peuvent multiplier les déplacements d'affaires. Les conférences internationales deviennent plus accessibles. Les chaînes de valeur gagnent en efficacité. À l'inverse, une connectivité insuffisante peut ralentir l'intégration économique régionale et augmenter les coûts des transactions.

Dans le contexte de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf), cette question devient particulièrement importante. La réduction des barrières commerciales ne produira pleinement ses effets que si les personnes, les services et les capitaux peuvent circuler plus facilement à travers le continent.

Le défi du ciel africain

Depuis plusieurs années, l'Union africaine et les institutions spécialisées du secteur soutiennent l'idée d'un marché aérien africain davantage intégré. L'objectif est de permettre aux compagnies

du continent d'opérer plus librement et de développer davantage de liaisons intra-africaines.

Une telle évolution pourrait stimuler la concurrence, améliorer la connectivité régionale et contribuer progressivement à réduire les coûts de déplacement.

Toutefois, les défis restent nombreux : rentabilité des compagnies, infrastructures aéroportuaires, harmonisation réglementaire, financement et sécurité opérationnelle.

Une question de compétitivité

Derrière le débat sur le prix des billets se cache en réalité une question plus large : celle de la compétitivité des économies africaines.

Dans un monde où la rapidité des échanges constitue un avantage stratégique, les pays les mieux connectés attirent généralement davantage d'investissements, de touristes et d'opportunités commerciales.

L'avenir de l'aviation africaine ne concerne donc pas seulement les compagnies aériennes ou les voyageurs. Il concerne la capacité du continent à renforcer son intégration économique et à accélérer sa transformation.

Car au fond, un avion ne transporte pas seulement des passagers. Il transporte aussi des opportunités économiques.



HOROSCOPE finance

Bélier Votre équilibre financier sera protégé par une planète bénéfique, Jupiter, qui devrait en principe vous assurer une bonne stabilité. Ceux d'entre vous qui sortent d'une période de vaches maigres vont même pouvoir compter sur des rentrées d'argent un peu plus conséquentes. Les conditions sont donc réunies pour gérer au mieux votre budget.

Taureau Attention aux transactions financières hasardeuses, vu cet aspect de Saturne. N'écoutez pas les conseils de votre entourage en matière d'argent : vous risqueriez de faire fausse route.

Gémeaux Cet aspect de Pluton pourra momentanément fragiliser votre équilibre budgétaire, d'autant plus que Neptune, mal aspecté, n'a en général pas une influence très faste sur le plan financier. Par précaution, donc, mieux vaudra éviter de vous lancer dans des dépenses trop importantes. Si tout va bien, vous pourrez vous rattraper un peu plus tard.

Cancer Cet aspect de Saturne mettra les questions financières au centre de vos préoccupations aujourd'hui. Certains d'entre vous seront appelés à prendre des décisions assez tranchées relatives, par exemple, à l'achat d'un logement ou d'un bien immobilier. Pour d'autres, il sera question de dépenser des sommes conséquentes pour les parents âgés ou pour les enfants.

Lion Excellente journée pour étudier de près l'état de vos finances. Vous pourrez faire davantage fructifier vos ressources, en étudiant de nouveaux modes de placement et en prenant quelques risques contrôlés.

Vierge Vous ressentirez une fringale de dépenses. Vous voudrez tout : changer de look, transformer de fond en comble la décoration de votre intérieur, acquérir une nouvelle voiture... Et la liste n'est nullement limitative ! Achetez ce que vous voulez, mais rien à crédit, sinon vous connaîtrez bientôt de sérieuses difficultés qui assombriront vos jours.

Balance Dur, dur de faire des économies ! Et pourtant, vous vous rendrez bien compte que vous devez absolument améliorer l'état de vos finances. Dieu merci, vous ferez probablement une rentrée d'argent inattendue. Et en plus, quelques petits gains aux jeux semblent possibles ; consultez votre nombre de chance.

Scorpion Aucun coup dur ne serait à redouter pour vos finances ; mais ne vous attendez pas non plus à des rentrées d'argent mirobolantes. Le plus judicieux serait de profiter de cette journée pour faire le point en demandant un rendez-vous à votre banquier.

Sagittaire Aucune planète importante n'influencera votre vie financière. Cela veut dire que vous aurez les coudées franches et que vous n'aurez aucun problème à redouter. Mais cela veut aussi dire qu'il ne faudra pas compter sur une planète porte-bonheur pour remplir par miracle votre compte en banque. Votre santé financière dépendra uniquement de votre comportement, et vous n'aurez pas trop de mal à trouver un bon équilibre.

Capricorne Si vous souhaitez obtenir d'importants appuis financiers, votre requête aura de grandes chances d'être acceptée à la faveur de cet aspect de Pluton. Vous pourrez aussi effectuer une excellente affaire.

Verseau Les natifs du premier décan éprouveront sans doute une forte contrainte financière. Celle-ci pourra provenir de charges anciennes qu'il sera plus difficile que précédemment d'honorer. L'heure pourrait être venue pour faire des économies sévères, surtout en cas de diminution du salaire réel.

Poisson Ce climat astral s'avérera nettement favorable à la stabilisation de la vie matérielle. Certains natifs se verront proposer un emploi relativement sécurisant. D'autres bénéficieront d'une rentrée d'argent inespérée. Si vous avez quelque chose à vendre, un objet ou une idée, ce sera l'occasion ou jamais de faire monter les enchères.

L'économiste

Premier Quotidien Economique du Togo - REC N°0602/11/12/19/HAAC

Journal spécialisé d'informations d'analyses et d'investigations économiques, financières et boursières
Edité par l'Agence de communication « CHEZ VOUS TOGO »

N° RCCM : TG-LFW-01-2022-B12-01207

Adresse : Agoé Assiyé non loin de la Poste

Email : contact@leconomistedutogo.tg

Site web : www.leconomistedutogo.tg

REC N°0650 / 07 / 09 / 2022 / HAAC

Directeur Général

Léonard DOSSOU

(+228 96 26 05 15)

Administrateur Délégué

Anicet Carlos OKE

(+228 91 46 14 79)

Directeur de Publication

TIGOSSOU Midas K.A

(+228 90 16 47 09)

Rédacteur en Chef

Joël YANCLO

(+228 97 78 79 07)

Rédacteurs

Hélène MARTELOT

Nicole ESSO

Vivien ATAKPABEM

Wilson LAWSON

Directeur Commercial

Eli DEKOU

(+228 92 10 93 53)

Correcteur

Michel Yao AYEVA

Graphiste

A.Koffivi. AMOUZOUKPE

UNION ECONOMIQUE ET MONETAIRE
OUEST AFRICAINE

La Commission

Département du Développement Humain



AVIS N° 001/2026/AMI/DDH/UEMOA

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET POUR LE RECRUTEMENT D'UN
CONSULTANT CHARGE DE L'ELABORATION D'UNE STRATEGIE
REGIONALE DE DEVELOPPEMENT DE LA QUALITE DE L'ENSEIGNEMENT
SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE

1. L'UEMOA accorde une importance particulière à l'enseignement supérieur et à la recherche, considérés comme des puissants leviers de transformation économique des Etats membres, de renforcement de la compétitivité des économies et de l'approfondissement de l'intégration régionale. Cette vision est pleinement matérialisée dans le Plan stratégique IMPACT 2030 de la Commission de l'UEMOA où un axe est dédié au développement du capital humain avec des actions portant sur la promotion de la recherche scientifique et le soutien à l'innovation.
2. La Déclaration de Ouagadougou de 2014 sur l'enseignement supérieur, avait engagé collectivement les pays autour des principes de qualité, de pertinence, d'équité et de bonne gouvernance dans le domaine de l'enseignement supérieur et de la recherche.
3. Au cours de la dernière décennie, les Etats membres de l'UEMOA ont élargi la carte universitaire avec la création de nouvelles universités, d'instituts spécialisés et de centres de recherche. Cette dynamique a permis de réduire les disparités territoriales et de mieux répondre à la croissance des effectifs étudiants. Elle a toutefois accentué les exigences en matière de qualité et de régulation du système.
4. L'expansion rapide du secteur a révélé d'importants défis structurels, notamment le déficit en ressources humaines qualifiées, la faiblesse des infrastructures, l'hétérogénéité de la qualité et l'absence de données régionales freinent l'harmonisation des systèmes d'enseignement supérieur. Dans certains pays, la faible institutionnalisation de l'assurance qualité limite la mobilité académique et la reconnaissance des diplômes.
5. Face à ces enjeux, l'élaboration d'une stratégie régionale de développement de la qualité l'enseignement supérieur et à la recherche apparaît indispensable. Cette stratégie doit également intégrer les mutations liées au numérique et à l'intelligence artificielle dans l'enseignement et la recherche.
6. C'est dans ce cadre que la Commission de l'UEMOA prévoit le recours à une expertise spécialisée pour formuler une stratégie régionale intégrée et prospective.
7. La durée totale de la mission n'excèdera pas trois (03) mois et portera sur les trois étapes et les tâches ci-après :

Phase de cadrage et de revue documentaire

Cette phase permet de préciser le périmètre et les modalités de la mission à travers une réunion de démarrage avec la Commission de l'UEMOA. Elle comprend la collecte et l'analyse des principaux documents stratégiques, juridiques et institutionnels aux niveaux national, régional et international. Un cadre d'analyse commun est élaboré afin d'assurer une évaluation harmonisée des systèmes existants.

Phase de diagnostic régional et de concertation

Cette phase combine l'analyse des systèmes nationaux et la consultation des parties prenantes. Des diagnostics synthétiques seront conduits dans les Etats membres pour évaluer la qualité, la gouvernance, l'offre de formation et de recherche, ainsi que l'impact de l'expansion de la carte universitaire. Parallèlement, des consultations nationales et régionales permettront de recueillir les contributions des acteurs clés et d'identifier de manière partagée les forces, faiblesses et priorités stratégiques.

Phase d'analyse prospective et technologique

La phase prospective examine l'intégration actuelle et future du numérique et de l'intelligence artificielle dans l'enseignement supérieur et la recherche. Elle analyse les usages émergents, les opportunités et les risques liés à ces technologies dans le contexte de l'UEMOA. Des orientations devront être définies pour une adoption progressive, éthique et adaptée aux réalités régionales.

Phase de formulation et de validation de la stratégie

La stratégie régionale devra être formalisée autour d'une vision commune, de priorités stratégiques, d'un plan d'action priorisé et d'un dispositif de suivi-évaluation. Un atelier régional de validation permettra d'examiner, d'ajuster et d'approuver le document avec les parties prenantes. La version finale devra ensuite être soumise à la Commission de l'UEMOA.

8. En vue de la constitution d'une liste restreinte et pour une demande de proposition ultérieure, la Commission de l'UEMOA invite les Consultants à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus.
9. Les Consultants intéressés doivent produire les informations sur leurs capacités et expériences démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (CV, documentation, référence de prestations similaires, expériences dans des missions comparables, etc.).
10. L'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes aux règles et procédures définies par la réglementation en vigueur à la Commission de l'UEMOA notamment le Règlement d'exécution n° 001/2020/COM/UEMOA du 24 février 2020 relatif aux règles de passation, d'exécution, de réception et de règlement des marchés des Organes de l'UEMOA.
11. Les expressions d'intérêt en langue française portant la mention « **Manifestation d'intérêt relative au recrutement d'un consultant pour l'élaboration d'une stratégie régionale de développement de la qualité de l'enseignement supérieur et de la recherche** » doivent parvenir au plus tard le **25 juin 2026 à 9 heures 30 minutes**, sous pli fermé en un (01) exemplaire original et deux (02) copies à l'adresse suivante :

Monsieur le Commissaire Chargé du Département du Développement Humain
380, Avenue du Professeur Joseph KI-ZERBO
01 BP 543 Ouagadougou 01, Burkina Faso
Tél. : (226) 50 31 88 73 à 76 - Fax : (226) 50 31 88 72
Email : commission@uemoa.int

L'ouverture des plis aura lieu le même jour au siège de la Commission de l'UEMOA à l'adresse ci-dessus.

NB : Les versions numériques ne sont pas acceptées pour le présent Avis à Manifestation d'intérêts.

12. Les appréciations porteront notamment sur l'expérience générale du cabinet, l'expérience spécifique et la connaissance de la région sur la base des critères ci-après :

Critères d'évaluation	Notes pondérées maximum
1 - « Expérience générale du Consultant »	30
2 - « Expérience spécifique du Cabinet »	60
3- Connaissance de la région (pays de l'UEMOA)	10
Total des points	100

13. Les Consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures d'ouverture de bureaux :

Monsieur Nabyouré Jean Stanislas OUEDRAOGO
Adresse Email : njsouedraogo@uemoa.int

Pour le Commissaire chargé du Département
Du Développement Humain (DDH)
et par Délégation,
Le Directeur de Cabinet par intérim


José ALVES



Bassar

L'ANASAP prime 4 lauréats du concours « ménage de la semaine »

L'Agence nationale d'assainissement et de salubrité publique (ANASAP) a remis des prix du jeu-concours « Ménage de la semaine », le jeudi 11 juin à Bassar.

Lancé en 2021, ce concours s'inscrit dans le cadre de l'initiative « Ménage de la semaine ». Il vise à promouvoir la salubrité et la propreté, à réduire les dépotoirs sauvages et à inciter d'autres ménages à adhérer à la dynamique du maintien d'un cadre de vie propre. Ce concours est initié par l'ANASAP. Il est destiné à promouvoir les bonnes pratiques en matière de salubrité publique et d'hygiène. L'initiative vise également à encourager d'autres ménages à s'engager dans le maintien de la propreté du cadre de vie. Le concours cible particulièrement les ménages à faibles revenus. Pour y participer, il faut être affilié à une structure d'assainissement et disposer d'une preuve d'adhésion. Les critères d'évaluation portent notamment sur l'entretien régulier de la devanture des maisons, des caniveaux et des ouvrages d'assainissement, le tri des déchets ainsi que la propreté des installations sanitaires. Les quatre (4) lauréats de la préfecture de Bassar sont M. Nadja Gnon Clément, Mme Labodja Djeté, du quartier Bicoutchabé, ainsi que Mme Faré Djoumai



et Mme Aboubacar Aïcha, du quartier Banida. Ils ont reçu chacun une enveloppe financière de 100 000 F CFA. Le préfet de Bassar, le lieutenant-colonel Cyriaque Hodabalo Asiah, a salué cette initiative portée par l'agence. Le Lt colonel a indiqué que ce concours contribuera à motiver davantage les citoyens à maintenir leur environnement propre. Il a félicité les lauréats pour leur engagement et leur réussite. « Ce concours n'est pas un simple jeu. Il reflète une ambition partagée : faire de notre cadre de vie un environnement sain, digne et épanouissant. Chaque geste compte ; balayer sa cour et entretenir son environnement constituent des victoires quotidiennes », a-t-il déclaré. Le directeur général de l'ANASAP, Berena Gnakoudé, a exprimé sa gratitude au préfet de Bassar pour son appui constant aux

actions de développement de l'assainissement dans la préfecture. Il a souligné que les lauréats ont été sélectionnés sur la base de critères précis et les a félicités pour leur exemplarité. Il les a invités à devenir les ambassadeurs d'un Bassar plus propre et a lancé un appel aux autres communes afin qu'elles prennent le relais en renforçant les actions de salubrité. L'adjoint au maire de la commune Bassar 1, Kitchéou Napo, et le chef canton de Bassar, Yawanké Bitémi Waké, ont salué cette initiative tout en appelant les populations à adopter durablement les bonnes pratiques d'hygiène et d'assainissement. Les lauréates Mme Faré Djoumai et Mme Aboubacar Aïcha ont promis de sensibiliser d'autres ménages afin de contribuer à l'amélioration de la santé des populations de la commune Bassar 1 et des communes voisines.

Avec ATOP/LK/MD/KYA

Coupe du Monde 2026 :

Résultats & Calendrier

dimanche 14 juin 2026

Groupe C	Brésil	1 : 1	Maroc
Groupe C	Haiti	0 : 1	Ecosse
Groupe D	Australie	2 : 0	Turquie
Groupe E	Allemagne	7 : 1	Curacao
Groupe F	Pays-Bas	2 : 2	Japon

lundi 15 juin 2026

Groupe E	Côte d'Ivoire	1 : 0	Equateur
Groupe F	Suède	5 : 1	Tunisie
Groupe H	Espagne	0 : 0	Cap Vert

mardi 16 juin 2026

Groupe I	France	21:00	Sénégal
Groupe I	Irak	00:00*	Norvège
Groupe J	Argentine	03:00*	Algérie
Groupe J	Autriche	06:00*	Jordanie

* match dans la nuit du 16 au 17

mercredi 17 juin 2026

Groupe K	Portugal	19:00	RD Congo
Groupe L	Angleterre	22:00	Croatie
Groupe L	Ghana	01:00*	Panama
Groupe K	Ouzbekistan	04:00*	Colombie

* match dans la nuit du 17 au 18

Blitta 1/Salubrité publique

L'ANASAP prime quatre ménages pour leur propreté

L'Agence nationale d'assainissement et de salubrité publique (ANASAP) a, dans le cadre de son concours « Ménage de la semaine », primé, le vendredi 12 juin à Blitta-Gare, quatre citoyens de la commune Blitta 1, pour la propreté de leur ménage.

Les lauréats, tous pères et mères de famille aux conditions de vie modeste, sont issus des quartiers « Sous l'Antenne » et « Campement ». Dans le premier quartier, il s'agit de M. Issaka Harabiou, vulcanisateur et de Mme Méglé Enyonam Adzo, ménagère, tous deux âgés de 51 ans. Dans le deuxième quartier, Mmes Arongo Kosiwa et Akobi Wasilatou, toutes deux revendeuses, ont été distinguées. Elles sont



âgées, respectivement de 39 et 40 ans. Les ménages gagnants ont tiré leur épingle du jeu parce qu'ils excellent en matière de propreté. Ils nettoient, plus que tous les autres, les sanitaires, la devanture et les alentours de leur maison. Ils jettent égale-

ment leurs ordures dans les poubelles aménagées dans un coin de leur concession. Ils sont tous, abonnés à une structure d'enlèvement des déchets. Les vainqueurs, sont repartis, chacun, avec une enveloppe de 100 000F CFA pour amortir le coût d'abonnement au

service de pré-collecte des ordures. Le concours « Ménage de la semaine » vise à susciter un engouement des ménages pour les questions d'assainissement et de salubrité publique. Il s'agit d'accroître les abonnements aux services de pré-collecte des ordures, afin de réduire les dépotoirs sauvages tout en encourageant l'adoption des bonnes pratiques d'hygiène et d'assainissement. La compétition concerne les ménages modestes qui, bien qu'ayant des revenus faibles, consacrent leurs

efforts, leurs temps et leurs moyens à la propreté de leur maison. Pour compétition et espérer figurer parmi les lauréats, les ménages doivent être abonnés à une structure d'enlèvement des déchets ménagers. Ils sont, également, tenus de disposer d'une poubelle, d'entretenir les caniveaux et les ouvrages d'assainissement s'ils existent et de mettre toujours au propre les sanitaires, la devanture et les alentours de leur maison. Le deuxième adjoint au maire de la commune Blitta 1, Abadjéné Nadhoun a salué cette initiative

qui contribue efficacement à la promotion de l'assainissement et de l'hygiène dans la municipalité. Il a exhorté la population à intégrer la salubrité dans ses habitudes quotidiennes. Le secrétaire général de la préfecture, Katanga Eso-Houna a félicité les ménages lauréats et invité les autres à s'inspirer d'eux, afin que la culture de la propreté s'enracine durablement dans les comportements.

Avec ATOP/SF/MEK/AR



PLATEFORME DE MISE EN RELATION AVEC DES EXPERTS SÉNIORS

Valorisons l'excellence. Sécurisons la souveraineté de notre expertise.

THE WEST OFFICE est la plateforme régionale exclusive dédiée à la mobilisation de « l'Or Gris ». Nous réunissons l'élite des praticiens de haut niveau, cadres émérites et hauts fonctionnaires, prêts à mettre leur immense expérience au service de missions stratégiques de conseil, d'audit et d'accompagnement pour les secteurs régaliens et privés.

L'INCLUSIVITÉ

Offrir à nos hauts profils une seconde vie professionnelle active, valorisante et à la hauteur de leur prestige.

LA CONTINUITÉ

Éviter les ruptures de compétences critiques dans la conduite des grands projets stratégiques du continent.

LE TRANSFERT

Garantir que chaque intervention senior devienne le socle du mentorat de la jeune génération de cadres.

**Vous avez plus de 15 ans d'expérience ?
Votre savoir est une richesse.**

Rejoignez notre réseau sélectif
Continuez à impacter l'économie régionale

L'excellence de l'expérience

Rejoignez l'élite des experts sur www.thewestoffice.com

**INSCRIVEZ-VOUS
GRATUITEMENT**